

CAHIER DES CHARGES

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

APPUI A LA STRUCTURATION DE PETALE 07

Le Dispositif Local d'Accompagnement de l'Ardèche, porté par Initiative, a pour objectif la création, la consolidation, le développement de l'emploi, l'amélioration de la qualité de l'emploi ainsi que le renforcement du modèle économique des structures d'utilité sociale.

A cette fin, le DLA souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures, en leur proposant un accompagnement collectif sur un thème pouvant intéresser plusieurs associations partageant la même problématique, afin de favoriser une dynamique collective et de réflexion commune. L'accompagnement du DLA est ciblé, pragmatique et opérationnel, impliquant la mobilisation des responsables autour de la consolidation de leurs activités et de la diversification de leurs ressources, en les conseillant et en les dotant d'outils pertinents et adaptés à leurs problématiques spécifiques.

L'accompagnement est réalisé par un consultant spécialisé choisi sur la base de propositions détaillées demandées à au moins 3 cabinets compétents. L'accompagnement DLA est gratuit pour les structures et financé par l'UD 07 de la Direccte, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil Départemental de l'Ardèche, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et le Fonds Social Européen.

L'inscription dans l'accompagnement DLA est une démarche volontaire des structures.

I. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

A. CONTEXTE DE LA SOLLICITATION DLA

L'association Le Mat et l'association départementale de l'Office Central de Coopération à l'Ecole (OCCE) de l'Ardèche ont sollicité en mai 2017 le DLA pour accompagner la réflexion du Collectif Pétale 07 sur l'évolution du projet collectif et la structuration de leur réseau.

L'association Le Mat déclare dans un courrier du 24 avril 2017 « *approuver le projet d'accompagnement DLA concernant la structuration du Collectif Pétale 07 co-animé par Le Mat 07 et l'OCCE et confirme sa candidature pour participer au DLA collectif avec les autres acteurs de Pétale 07* ».

L'OCCE déclare dans un courrier en date du 24 mai 2017 : « *Le collectif Pétale souhaite engager simultanément une réflexion sur sa structuration, en mettant au travail les points suivants : affiner son projet, redéfinir son modèle économique et son mode de gouvernance, imaginer la forme juridique appropriée, étudier l'ingénierie nécessaire à la réalisation de son projet. Fruit d'une démarche multi-partenariale, nous voulons porter une réflexion collective, c'est pourquoi nous sollicitons un DLA collectif* ».

Réunion du Comité d'Appui du 28 septembre 2017

Initiative 26.07

Siège Social : Parc du 45^{ème} Parallèle – 9 rue Olivier de Serres – 26300 Châteauneuf s/ Isère - Tél : 04-75-70-06-94

Antenne Ardèche : Château du Bousquet – 07800 Saint-Laurent-Du-Pape – Tél : 04-75-60-77-82

Courriel : info.ess@initiative2607.fr – SIRET : 412 543 381 00047 – APE : 9499Z

Ces deux associations ont été suivies dans leur sollicitation par la Frapna de l'Ardèche, l'association V.I.E. et Polénergie, ainsi que d'autres structures du collectif (associations non employeuses, institutions, collectivités...).

B. L'ÉMERGENCE ET LA CONSTRUCTION DE PETALE 07

Le Collectif Pétale 07 a été créé en février 2009 afin d'organiser les 1ères assises ardéchoises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Cette émergence est née de la rencontre entre plusieurs dynamiques :

- L'existence d'une dynamique des acteurs associatifs de l'EEDD reposant notamment sur la Frapna 07, Clapas et l'association Le Mat 07 dès les années 2000 pour développer des actions concertées sur l'éducation à l'environnement ; cette dynamique a été renforcée par la création du Graine Rhône-Alpes¹ en 1997.
- Plusieurs réseaux d'éducation nature ont été actifs au cours des années 1990 et 2000 sur le territoire et ont réuni une partie des acteurs du collectif Pétale (RENE - Réseau d'éducation nature/environnement, réseau des Partenaires éducatifs du PNR des Monts d'Ardèche, réseau Paysage)
- La mise en place d'assises nationales et régionales sur la base d'une mixité des acteurs de l'EEDD et l'organisation d'une réunion de préparation des assises régionales en 2008, lors de laquelle les acteurs associatifs de l'EEDD ont manifesté leur souhait d'organiser de nouvelles assises en Ardèche, les dernières ayant eu lieu il y a plus de 10 ans. Il s'agissait de l'accueil et l'organisation en Ardèche des rencontres régionales du Graine Rhône-Alpes en 1999 à Vogüe.
- Le Graine Rhône-Alpes tient son assemblée générale annuelle au Viel Audon, pendant laquelle le Mat organise un temps spécifique de présentation de la dynamique des Assises aux acteurs ardéchois. Cet événement va renforcer la volonté des acteurs associatifs d'associer une diversité d'institutions à leur démarche et notamment des acteurs publics : le PNR des Monts d'Ardèche, la DDCSPP (à l'époque DDJSVA) et le service Jeunesse et Vie associative du Conseil Départemental de l'Ardèche sont sollicités pour s'associer à cette démarche.

Les 1ères assises ardéchoises de l'EEDD sont organisées le 3 octobre 2009 à l'Hôtel du Département, à l'initiative de ces différents acteurs et impliquent des associations d'éducation à l'environnement et d'éducation populaire, les Pays, le PNR des Monts d'Ardèche, le Département de l'Ardèche, la DDCSPP mais aussi des collectivités territoriales, des entreprises, des syndicats, une fondation et des administrations de divers secteurs d'activité (éducation, alimentation, protection de la nature, agriculture, tourisme, solidarité internationale, habitat, santé, sports de pleine nature, etc.). Le décloisonnement constitue le pilier fondateur de cette démarche de laquelle émerge le Collectif Pétale 07, ainsi que le souhait de travailler ensemble des sujets concrets et prioritaires en matière d'EEDD pour l'Ardèche : l'alimentation, l'éducation dehors, le partenariat, les financements, le tourisme.

Le collectif est informel, le Mat sert de structure juridique pour porter l'organisation logistique, les financements et l'animation. Le Département, la DDCSPP, Le Pays de l'Ardèche méridionale, la Fondation Nature Vivante mobilisent des moyens financiers nécessaires à cet événement, mais s'impliquent également dans l'organisation de ce projet et la co-animation de l'évènement.

A l'issue de ces assises, plusieurs groupes de travail sont créés sur les thèmes débattus pendant les assises :

- Le Groupe Jardins en Partage animé notamment par l'association VIE
- Le Groupe Sortir, co-animé par la Frapna et le Clapas, en lien avec la dynamique nationale
- Le Groupe Approvisionnement local de la restauration collective animé par Le Mat et Amesud
- Le Groupe Installation agricole et lieux tests animé par l'association Avril, puis les Civam 07

¹ Réseau régional pour l'EEDD, le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes anime cette mise en réseau des acteurs de l'EEDD dans une démarche d'ouverture et de mise en lien. Il regroupe aujourd'hui 138 structures adhérentes et une trentaine d'adhérents individuels

- Le Groupe EEDD et solidarité internationale animé par l'association Ados
- Le Groupe Tourisme et EEDD animé par l'association Païolive

Ces groupes remplissent à cette période deux fonctions : une fonction de visibilité des différents acteurs mobilisés sur l'EEDD leur permettant d'acquérir une légitimité vis-à-vis notamment des pouvoirs publics et une fonction de défrichage sur l'émergence d'espaces de concertation multi-acteurs sur les thèmes de l'EEDD. Il s'agit de faire avancer concrètement et à l'échelle de chaque territoire les sujets partagés durant les assises.

En 2012, de nouvelles assises ardéchoises sont organisées dans l'objectif notamment de permettre la structuration d'actions opérationnelles sur les différents territoires du département. 5 assises territoriales réunissant plus de 170 personnes sont réalisées :

- Le 9 juin à Sablières sur le territoire du Syndicat de rivière Beaume-Drobie : l'EEDD dans les sites Natura 2000 et les espaces naturels sensibles
- Le 20 septembre à Jaujac sur le territoire du PNR : Loisirs Enfance Jeunesse et EEDD dans les Monts d'Ardèche
- Le 10 octobre à Gaud sur le territoire du Syndicat des Gorges de l'Ardèche : Favoriser l'éducation dans la nature
- Le 24 octobre à Davézieux : éduquer à l'environnement et au développement durable à l'école
- Le 6 novembre à Aubenas organisé par l'ADOS : EEDD et solidarité internationale, rapprochement autour d'un outil commun

Ces assises permettent notamment de préciser les actions opérationnelles à développer mais aussi une approche et les valeurs défendues par ces acteurs.

A l'issue de ces assises, le constat du besoin de structurer une animation départementale du Collectif Pétale 07 se fait jour, non seulement pour faciliter le développement des initiatives de terrain mais également pour faciliter la concertation entre acteurs associatifs et institutions publiques. La nécessité de structurer une fonction d'animation est motivée par le besoin de mieux communiquer sur le Collectif, d'être présent dans des espaces de travail et sur tout le territoire de l'Ardèche (constat d'un relatif déficit de présence dans le Nord du département) et par un besoin de mobiliser des financements pour mener à bien ces missions.

En 2014, deux dynamiques parallèles se font jour :

- D'une part la formalisation d'un projet stratégique du Collectif Pétale 07
- D'autre part, la mobilisation de financements ad hoc pour assurer le développement des missions d'animation du collectif, par l'ouverture d'un 2^{ème} poste à temps plein porté par l'OCCE Ardèche. L'animation du collectif était jusqu'alors assurée par deux salariés du Mat, à temps partiel, via un poste Fonjep et une convention avec le Département.

L'élaboration d'un *Projet d'orientation du Collectif Pétale 07 2014-2016* est réalisé avec l'appui du Graine Rhône-Alpes.

L'animation du Collectif entre 2009 et 2013 a principalement été assurée de fait par l'association Le Mat 07 sur un financement Fonjep (sur le poste de Marie Simon) et un financement du Conseil Départemental. Ces moyens étant insuffisants pour assurer l'animation du Collectif à partir de 2013, un financement SPPA est mobilisé en 2014. L'association Le Mat 07 n'étant pas éligible et Le Mat ne souhaitant pas porter seul cette fonction d'animation, une autre structure porteuse du poste est recherchée. L'OCCE va accepter sachant que cette association était déjà mobilisée dans la réalisation d'actions de sensibilisation à l'EEDD à l'école et que l'animateur départemental de l'OCCE à cette période, Alain Joffre, était membre du Conseil d'administration de l'association Le Mat. L'OCCE obtient le financement SPPA en janvier 2015 et un animateur, Vincent Bidollet, est recruté. Ainsi est mise en place une co-animation Le Mat 07 et OCCE du Collectif Pétale 07.

L'année 2015 est consacrée par Le Mat et l'OCCE à définir le positionnement des fonctions et missions de l'animateur embauché par l'OCCE. En janvier 2016, le fonctionnement n'étant pas jugé satisfaisant, Vincent Bidollet part en rupture conventionnelle. Un nouvel animateur, Briec Mevel, est embauché mi 2016. Une nouvelle dynamique d'animation est alors définie, basée sur un travail itinérant dans les locaux des structures membres du Collectif, permettant l'organisation de réunions décentralisées et de relancer des dynamiques de concertation sur la réalisation d'actions d'EEDD, dynamiques qui s'étaient quelque peu affaiblies durant l'année 2015.

Fin 2016, Le Mat et l'OCCE se mobilisent pour la recherche de nouveaux financements pour la mise en œuvre d'actions d'EEDD par les acteurs du Collectif. La fin du dispositif Ekoacteurs du Graine Rhône-Alpes a généré la nécessité d'identifier de nouvelles ressources pour mener à bien les actions. C'est dans cette optique que les deux structures co-animatrices du Collectif mobilisent un financement du PIA dans le cadre du projet AJIR - Ardèche jeunesse innovation ruralité. Ce projet, porté par le Département, est lauréat en avril 2016 d'un Programme d'investissement d'Avenir pour la jeunesse (PIA) initié par l'ANRU. La reconnaissance du projet ardéchois par l'Etat est assortie d'un budget de 5 M€. Le projet AJIR, porté par un groupement de 12 partenaires institutionnels et associatifs, a pour finalité, sur sa durée d'exécution de 5 ans, de transformer l'action publique en direction des 13/30 ans pour que les jeunes deviennent auteurs de leur parcours de vie en Ardèche et ainsi construire un territoire où la ruralité est synonyme de modernité et d'avenir.

C. GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE PETALE 07

1. UN COLLECTIF SANS STRUCTURATION JURIDIQUE

Le mode de fonctionnement du Collectif dès sa création est informel, souple et ouvert, à entrée et sortie permanente (sur simple demande) de chacun de ses membres. Selon les périodes, chacun des membres s'implique au niveau qui lui convient. Ce réseau informel est donc à géométrie variable.

Sa dernière liste de membres établie (voir liste en annexe en date de février 2016) mentionne :

- Environ 69 associations, pour la plupart ardéchoises
- 17 collectifs, réseaux et fédérations
- 9 administrations, structures publiques ou agences
- 27 collectivités territoriales
- 14 entreprises, syndicats ou fondations
- Une vingtaine de personnes individuelles.

La gouvernance du Collectif s'organise sur la base d'une plénière trimestrielle, préparée, animée et suivie par les deux structures porteuses de la co-animation du Collectif, Le Mat 07 et l'OCCE.

Le pilotage entre ces plénières du Collectif (hormis les groupes de travail thématiques qui ont leur propre structure animatrice) est assuré notamment par un groupe Gouvernance et Communication.

Ce groupe est constitué de personnes à titre individuelle ou au nom de leur structure, qui s'engage sur au moins un an, sur la base du volontariat. Les structures suivantes sont concernées:

- ✓ Le Mat 07
- ✓ L'OCCE
- ✓ L'association VIE
- ✓ Le PNR des Monts d'Ardèche
- ✓ D'autres structures y ont participé auparavant (Agribio, CDOS, FEA, ...)
- ✓ Certaines structures y sont invitées ponctuellement (DDCSPP, Graine Rhône-Alpes)

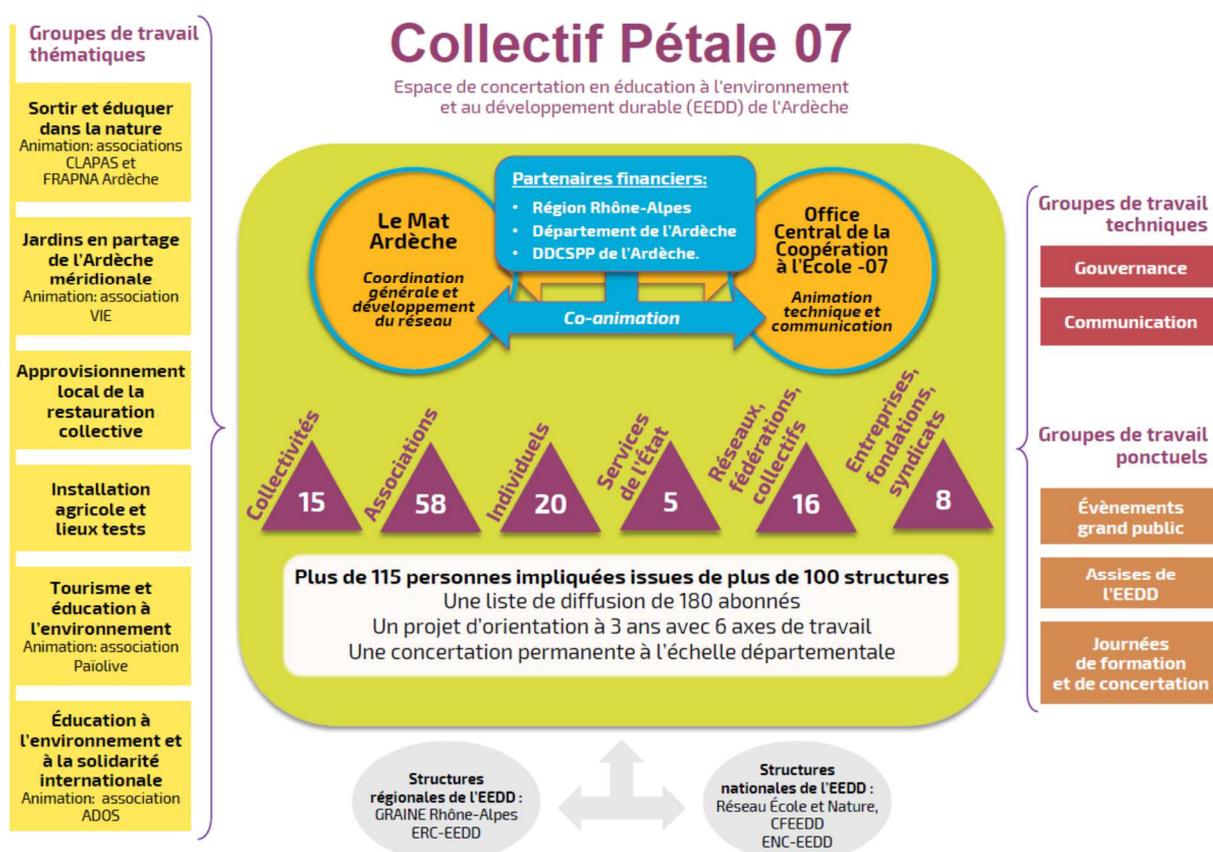
Face aux difficultés de lisibilité par les partenaires financeurs des actions et de l'animation du Collectif, ce dernier a produit en 2015 le schéma de fonctionnement présenté page suivante.

Ce groupe de gouvernance assume de fait les fonctions suivantes :

- Les propositions d'orientations stratégiques
- L'élaboration des calendriers d'action
- Les propositions d'actions de communication
- La gestion RH du poste d'animateur porté par l'OCCE, réalisé par un sous-groupe plus restreint constitué de l'OCCE, du Mat et du CDOS.

Les propositions d'actions ou d'orientations sont débattues dans le groupe Gouvernance, puis présentées en plénière. Les animateurs du Collectif assurent un travail permanent de diffusion des informations et sollicitent les réactions de structures pouvant être concernées par l'objet des orientations ou projets en cours d'élaboration ou de structures ne pouvant être présentes régulièrement aux plénières. Ce travail d'information et de sollicitation de réaction est réalisé à distance ou par l'organisation de rencontres ad hoc entre les animateurs et les structures.

Le Collectif fonctionne sur un modèle organique dont la conception de l'activité est empruntée aux « systèmes vivants » et sur une structuration horizontale de la prise de décision où les participants



partagent des valeurs et une vision. Ils participent d'un « tout » dans lequel ils s'inscrivent.

Un second groupe fonctionnel a récemment émergé : il s'agit du **comité de suivi des actions financées par le PIA** et qui gère la fiche 5.4 relative à l'éducation à l'environnement. Il est composé de l'association Le Mat 07, de l'OCCE, de la Frapna, du PNR des Monts d'Ardèche et du Conseil départemental. L'objet de ce groupe est de :

- Réfléchir au projet du Collectif Pétale 07 et à sa structuration
- Travailler à la mise à plat, à la lisibilité et à l'harmonisation des financements alloués à l'EEDD
- Faire émerger les 10 nouveaux projets prévus dans le financement PIA à l'attention des 13-30 ans.

2. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation du Collectif Pétale 07 est constituée aujourd'hui de Marie Simon, salariée de l'association Le Mat 07 et de Briec Mevel, salarié de l'OCCE.

Marie Simon est en charge plus spécifiquement de l'animation politique et stratégique du Collectif. Membre fondateur du Collectif, elle est salariée du Mat depuis sa création et en est, avec Yann Sourbier, la principale porteuse de projets.

Briec Mevel a en charge l'animation technique. Sa fiche de poste définit trois grandes missions :

- 1) **Communication** : Structurer et gérer la communication interne et les outils de travail coopératifs adaptés à la diversité des membres du collectif (blog, site Internet, liste de diffusion et de mails, réunions téléphoniques, Skype, visioconférence...). Développer les outils de communication externes (cartographie des acteurs, bulletins d'info, plaquettes, médias, communiqués de presse, radio, télé ...) pour faire connaître les acteurs et valoriser la dynamique EEDD sur le département. Sélectionner et relayer les informations des réseaux régionaux et nationaux de l'EEDD, utiles aux acteurs locaux.
- 2) **Financement et partenariats** : Suivre les conventions et les rendus administratifs. Rechercher de nouveaux financements. Mettre en place des partenariats. Mener des démarches de demandes de subvention et répondre à des appels à projets pour les actions menées dans le cadre du collectif. Assurer le suivi budgétaire du poste, des actions et des événements portés collectivement par les membres du Collectif Pétale 07. Accompagner les membres du collectif dans l'identification et le choix des dispositifs de financements des actions en EEDD
- 3) **Appui à l'animation du collectif Pétale 07** : Soutenir l'organisation des réunions du collectif (rédaction des ordres du jour, préparation des documents de travail, rédaction des comptes rendus et bilans), coopérer avec les groupes de travail du collectif.

Il existe par ailleurs une répartition géographique puisque Marie Simon travaille plus spécifiquement avec les acteurs de l'EEDD sur le Sud du département et Briec Mevel sur le Centre et le Nord de l'Ardèche.

D. PRESENTATION DU PROJET ET DES ACTIVITES DE PETALE 07

L'objectif global du collectif, tel que défini dans son projet d'Orientation 2014-2016, est « *de développer l'éducation à l'environnement en Ardèche afin de contribuer à transformer notre société pour « construire le monde de demain », à bâtir une société responsable, durable, équitable, solidaire, à œuvrer pour que nous devenions tous des citoyens respectueux du monde qui nous entoure et conscients des équilibres planétaires* ».

Ses objectifs sont en lien avec 3 types de fonctions :

- ⇒ Une fonction de réseau : mettre en relation les acteurs pour favoriser les échanges et les actions communes, communiquer collectivement ;
- ⇒ Une dynamique collective : regrouper les acteurs afin d'avoir une portée politique pour des changements concrets en faveur de l'EEDD sur les territoires ;
- ⇒ Un espace de concertation : avoir une diversité d'acteurs pour une action plus efficace car portée collectivement et dans laquelle tous se reconnaissent. Le collectif met ainsi en réseau les structures et personnes désireuses de développer l'éducation à l'environnement sur le territoire ardéchois, "pour tous, à tous les âges de la vie" et en abordant de nombreuses thématiques liées à l'éducation, la sensibilisation, l'information et la formation : agriculture, énergie, eau, alimentation, citoyenneté, économie, mobilité, sport, climat, tourisme, patrimoine, nature, biodiversité, gouvernance, solidarité internationale, santé, consommation, déchets, habitat...

Pétale 07 se définit aujourd'hui comme l'Espace Départemental de Concertation en EEDD de l'Ardèche. Cet espace de rencontre, d'échanges et d'actions rassemble des acteurs diversifiés, issu des différentes sphères de la société : individus, associations, collectivités territoriales, administrations, entreprises, syndicats...

Les valeurs partagées définies par le Collectif sont :

- Donner de l'importance au terrain, à l'approche concrète, au contact avec la nature
- Encourager le partenariat et la co-construction des projets
- Favoriser les actions de proximité et inscrites dans la durée
- Privilégier la participation et les pédagogies actives
- Tisser des liens avec différents secteurs : éducation populaire, environnement, sport, santé, jeunesse, tourisme, solidarité internationale, ...
- Prendre des décisions collégiales et développer une gouvernance partagée.

Les axes stratégiques définis en 2014 sont :

1. Développer le collectif

- ✓ Acquérir une meilleure visibilité et reconnaissance des actions du collectif Pétale 07 sur le territoire ;
- ✓ Impliquer davantage de membres dans le collectif et garantir la diversité des acteurs ;
- ✓ Augmenter les financements et le temps de travail disponibles pour l'animation du collectif et la réalisation de ses missions ;

2. Poursuivre la concertation en EEDD sur le territoire

- ✓ Faire connaître les initiatives et dispositifs d'EEDD existant sur le territoire ;
- ✓ Créer du lien entre les acteurs, faire converger les objectifs ;
- ✓ Créer de nouveaux groupes de travail au sein du collectif ;
- ✓ Etre garants de l'équité, de la qualité éducative des dispositifs, de l'éthique du travail collectif et du partenariat ;
- ✓ Expérimenter d'autres manières de fonctionner en collectif.

3. Formuler des propositions pour la mise en œuvre de projets d'EEDD

- ✓ Etre un levier important pour la prise en compte d'orientations définies par le collectif dans les politiques publiques ;
- ✓ Décliner ces orientations en un véritable plan d'action départemental avec des actions précises, chiffrées et des acteurs s'engageant à les mettre en œuvre.

4. Mener des actions collectives d'EEDD

- ✓ Sensibiliser les publics à l'environnement lors d'événementiels à dimensions locales, départementales ou nationales ;
- ✓ Favoriser le « faire ensemble » entre les membres du collectif ;
- ✓ Poursuivre l'implication du collectif dans la tenue d'assises départementales de l'EEDD ;
- ✓ Communiquer collectivement sur le collectif Pétale 07 lors des événements.

5. Soutenir et représenter les acteurs de l'EEDD en Ardèche

- ✓ Permettre le maintien d'un riche tissu d'acteurs de l'EEDD sur le territoire ardéchois ;
- ✓ Augmenter la compétence des membres du collectif et la qualité des actions éducatives ;
- ✓ Améliorer la communication sur les actions des membres du collectif ;
- ✓ Permettre le financement d'actions d'EEDD sur le territoire ;
- ✓ Mutualiser les moyens des acteurs de l'EEDD.

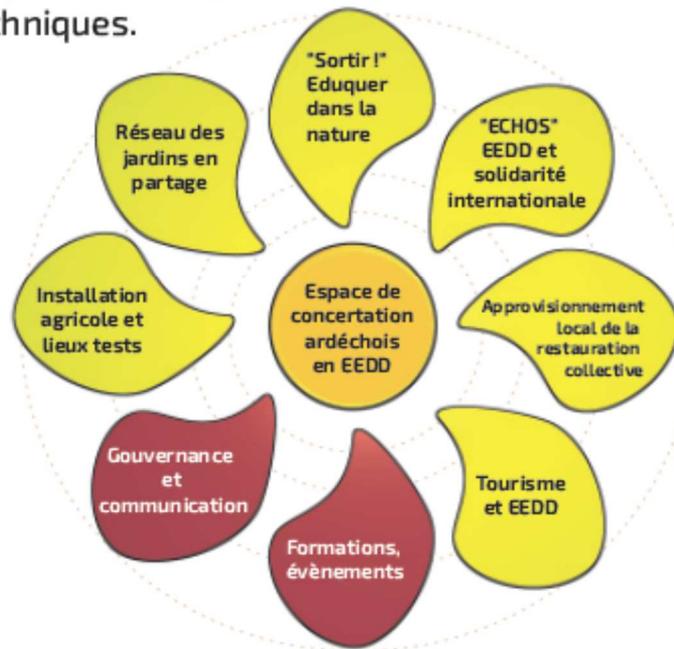
6. S'impliquer activement aux échelles régionales et nationales.

- ✓ Contribuer à la définition de politiques d'EEDD aux échelles régionales et nationales ;
- ✓ Faire connaître les actions et le fonctionnement du collectif Pétale 07 au-delà du territoire ardéchois ;
- ✓ Echanger les pratiques avec d'autres réseaux d'EEDD.

Ces axes, nombreux et ambitieux, sont déclinés par groupes de travail thématiques et fonctionnels.

ORGANISATION DU COLLECTIF

Une plénière départementale et 8 groupes thématiques ou techniques.



L'image ci-contre présente les groupes de travail du Collectif, en tant que pétales s'animent autour d'une logique de concertation entre différents acteurs mobilisés sur le champ de l'EEDD.

6 pétales sont des groupes thématiques.

Le Groupe Sortir ! Ardèche est composé d'une quinzaine de membres (associatifs, collectivités et individuels) dont Clapas, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, la Frapna, Le Mat 07, Clair d'étoiles et Brins d'Jardin, Mi-Syrphe Mi-Raisin, le PNR des Monts d'Ardèche, la DDCSPP, la DSDEN. Ce groupe est co-animé par la Frapna et Clapas. "Sortir !" est une dynamique nationale du Réseau Ecole et Nature. Ses objectifs sont de :

- Valoriser les richesses pédagogiques de l'éducation "dehors"
- Mettre en synergie les acteurs de l'éducation "dehors"
- Défendre l'éducation "dehors" comme enjeu de santé publique
- Permettre l'accès pour tous à l'éducation "dehors".

Ses réalisations jusqu'à 2015 sont les suivantes

- ✓ 2011 : diffusion du livre "Sortir dans la nature avec un groupe"
- ✓ 2012 : organisation d'une journée "Favoriser l'éducation dans la nature" au bivouac de Gaud, pour les 2èmes Assises Ardéchoises de l'EEDD
- ✓ 2013 : animation d'une concertation sur les modalités de pratique des sorties nature en Ardèche (publics adultes professionnels), au Domaine Olivier de Serre
- ✓ 2014 : co-construction de modules de formation pour mieux connaître les ressources pédagogiques, les acteurs et le territoire

- ✓ 2015 : animation de la formation pour les animateurs des temps périscolaires et création du "parcours nature" pour les enseignants.
- ✓ 2016 : programme de formation cofinancé par la DDCSPP

Son fonctionnement est irrégulier et dépend des moyens alloués par les structures portant l'animation et donc de leur état de santé économique.

Le Groupe Jardins en Partage (Réseau des Jardins en Partage de l'Ardèche Méridionale) est composé des acteurs suivants : Ecole des Parents et des Educateurs, Floribunda, La Carotte Ebouiffée, Le Bateleur, Les potirons, Ligne Nature, Pasapah, Revivre au jardin (centre social), Savoirs de Terroirs, Simples et Sauvages et VIE. L'association VIE portait jusqu'à fin 2015 l'animation de ce groupe sur financement du CDDRA de l'Ardèche Méridionale.

Les objectifs du groupe sont :

- Amener chacun(e) à se réapproprier les moyens de produire son alimentation au travers de pratiques de jardinage naturel en partageant terres, savoir-faire, outils et convivialité.
- Promouvoir le jardinage naturel, sensibiliser le public à l'agroécologie.
- Mutualiser les moyens et les ressources.
- Communiquer sur la vie des jardins membres du réseau.
- Soutenir la création d'autres projets de jardin et essaimer la dynamique à l'échelle du département de l'Ardèche.

Les actions réalisées sont les suivantes :

- ✓ Animation de chantiers collectifs, organiser des parcours bénévoles durant l'été au sein du RJPAM.
- ✓ Échange des savoirs, des graines, des plants.
- ✓ Mise en place des formations permettant à chaque membre du réseau d'évoluer dans ses pratiques au jardin comme dans sa structure.
- ✓ Réalisation d'activités et d'événements en lien avec les structures locales permettant des rencontres ouvertes à toutes les mixités, dans un esprit de solidarité.
- ✓ Organisation du festival Ethnoplantes, la fête des jardins

Le groupe fonctionne aujourd'hui sur le bénévolat de ses membres.

Le Groupe Echos (Solidarité Internationale et EEDD) est composé de l'ADOS (26), Ardèche Afrique solidaires, Artisans du monde, Aux goûts du jour, le CEDER (26), la DDCSPP, Educad'eau, Le lièvre de Mars et l'Herbe folle, Polénergie, Rhizo'sol, Romans international (26) et Toilettes du Monde (26). Ce groupe est animé par l'ADOS.

Les objectifs de ce groupe sont :

- Mutualiser et démultiplier les pratiques au sein du collectif avec la mise en place d'une véritable plateforme d'échange de contacts, de ressources, d'outils, d'expériences, de techniques, ...
- Animer des dynamiques territoriales : rencontrer d'autres réseaux d'acteurs, créer des passerelles entre les différents domaines et construire des projets en commun.
- Promouvoir, rendre visible et faire reconnaître le réseau auprès du grand public et des collectivités.

Parmi, les actions réalisées, on peut citer :

- Des actions concrètes de sensibilisation du grand public :
 - ✓ Actions sur la thématique de l'eau (cycle, ressource, inégalités d'accès ...) lors de la Journée Mondiale de l'Eau, sur les déchets (tri, recyclage, revalorisation...) pendant la Semaine Européenne de la Réduction des déchets
 - ✓ Séances d'éducation à la citoyenneté sur le thème de la consommation responsable avec un centre de formation d'apprentis
 - ✓ Sensibilisation à l'interculturalité lors de la Semaine de la Solidarité Internationale

- ✓ Collaboration autour d'outils pédagogiques comme Pousscady, un jeu ayant pour but de sensibiliser à la consommation responsable.
- Des journées thématiques et des temps d'échanges sur les pratiques et les expériences pédagogiques entre membres du collectif.

Une nouvelle dynamique de ce groupe est en cours de construction en lien avec la fiche mobilité PIA 8.1, développée en co-animation entre ADOS et Le Mat 07 et pilotée par le CRIJ et la DDCSPP.

Le Groupe Installation agricole et Lieux tests est animé jusqu'en 2014 par l'association AVRIL. Après l'arrêt des activités de l'association AVRIL, l'animation est reprise par le CIVAM jusqu'en 2016. Jusqu'ici aucun lieu test agricole n'a vu le jour. L'arrêt des financements alloués au CIVAM sur cette action entraîne aujourd'hui une réflexion sur la relance de ce travail en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Pays de l'Ardèche Méridionale. Cependant, la démarche avance lentement en raison des tensions relationnelles entre le CIVAM et la Chambre d'Agriculture.

Le Groupe Approvisionnement local et restauration collective était animé à l'origine par Le Mat 07 et Amesud dans le cadre de ses actions de site de proximité. Le travail réalisé par ce groupe a permis la création de la SCIC d'Ardèche et de Saison, plateforme collective d'approvisionnement en produits locaux en provenance de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire ardéchoise. La Chambre d'agriculture est très impliquée dans le pilotage de cette plateforme. Son chiffre d'affaires 2015 est de 127,5 K€. La dynamique de ce groupe est quelque peu en sommeil même si des projets de soutien à la restauration collective sont en gestation en lien avec la dynamique nationale « Manger à la maison, manger à la cantine, le concept des cuisines nourricières » et un travail sur les procédures HACCP.

Le Groupe Tourisme et EEDD est composé de Clair d'étoiles et Brin d'Jardin, le Clapas, Le Mat 07, Païolive, Loisirs Nature Ardèche, le Musée de la Châtaigneraie, Paléodécouvertes, le Pays Ardèche Méridionale et le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche. Ce groupe est animé par l'association Païolive. L'objectif est ce groupe est de permettre aux acteurs de l'EEDD d'intégrer des espaces de rencontres dédiés au tourisme. Des pistes sont en cours d'identification (Sport et nature, écotourisme, réseau couleur randos) et un partenariat avec l'ADT est envisagé.

Un groupe thématique est en cours d'émergence, Le Secret du Lien. Ce groupe est issu d'une expérience pédagogique nationale née des réactions au film *Le Lien* de Frédéric Plénard. Ce nouveau projet « *Le grand secret du Lien* », de Frédéric Plénard place l'écoformation et l'activité de pleine nature comme les éléments fondamentaux de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce projet national prévoit :

- Un voyage avec la nature : Mise en place, pour 5 groupes de 8 à 12 jeunes, dans 5 régions de France (Nouvelle Aquitaine, Ardèche, Normandie, Centre-Val de Loire et Grand-Est), d'un parcours d'une vingtaine de journées d'immersion en pédagogie d'écoformation, dans les milieux naturels sauvages ou aménagés, et mise en valeur de ces moments d'immersion par des témoignages des jeunes, réalisés par les jeunes (Film, carnets de bord, photos...).
- Une recherche scientifique : Organisation d'une recherche scientifique (par le CERAP) sur l'impact d'une activité accompagnée de pleine nature auprès des jeunes et rédaction de publications dans des revues spécialisées et magazines grand public.
- Un film documentaire : Réalisation d'un documentaire pour définir et valoriser l'écoformation, et la rendre accessible aux parents, enseignants, animateurs et éducateurs, autour du contact direct avec la nature de proximité.
- Des actions de communication et de soutien aux collectivités locales : Mise en place dans toute la France et les pays de l'UE d'une série de conférences ouvertes au grand public, soutenues par le documentaire, les témoignages des groupes et les publications scientifiques.

Plusieurs membres du collectif Pétale 07 (le Mat, Camin'âne, le SGGA, la Frapna, Mi-Syrphe Mi-Raisin, Théâtre des chemins, Clapas) se sont mobilisés depuis décembre 2016 pour organiser le parcours ardéchois.

Un autre groupe de travail se construit sur l'expérience pédagogique des Coins nature, avec la volonté de développer des espaces de co-éducation, d'aménager des espaces partagés pour favoriser l'éducation à l'environnement de proximité. Son action en cours est la mise en place de formations, la création de malles pédagogiques, la réalisation d'un diagnostic, par une stagiaire accueillie en DEJEPS par l'association Le Mat sur l'année 2016/2017, l'implication dans le groupe de travail régional, la création d'une cartographie des coins nature Ce groupe est animé par le Mat et la DDCSPP et regroupe peu à peu des associations d'éducation à l'environnement impliquées sur ces thèmes (V.I.E, Pierre Feuille Ciseaux, Bourgs en Transition,...), des structures de loisirs, des enseignants, des institutionnels et d'individuels qui souhaitent développer des activités de type jardins pédagogiques, petits élevages, observation faune et flore, des ateliers jardin cuisine,

Par ailleurs, la délégation Ardèche de l'Agence Régionale de Santé a exprimé le vœu de voir émerger un groupe de travail autour des questions de l'éducation à la santé-environnement, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Régional Santé-Environnement 2018-2021. Ce plan renforce en effet les objectifs d'éducation à la Santé-Environnement afin d'impulser une montée en charge des actions en ce domaine sur la région.

Pour synthétiser, le collectif Pétale repose sur plusieurs groupes de travail qui font vivre des thématiques ou des projets. Certains fonctionnent de manière régulière (Gouvernance et communication, Comité de suivi fiche 5.4 du PIA, Sortir ! Ardèche, Echos, le Grand secret du lien), d'autres sont en émergence actuellement (Coins nature, Santé-environnement, DLA, dispositifs EEDD), d'autres encore sont en pause ou en attente d'animation (Installation agricole et Lieux tests, Approvisionnement local et restauration collective, Tourisme et EEDD, Jardins en partage). Des groupes de travail peuvent également se mettre en place, à quelques structures du collectif, ponctuellement pour s'impliquer dans l'organisation d'un évènementiel (semaine du DD, Ethnoplantes).

E. MODE DE FINANCEMENT DE PETALE 07

Le Collectif n'est pas financé directement puisque non structuré juridiquement. Aussi, ce sont les structures porteuses de l'animation du Collectif et les structures porteuses de l'animation des groupes de travail qui mobilisent les financements nécessaires à la réalisation des actions.

Ponctuellement, plusieurs associations du réseau ont pu trouver des financements annuels voire **pluriannuels** pour mener l'animation des groupes de travail : Avril, Amesud, V.I.E, Frapna, Ados, Civam. Il s'agit d'un travail complémentaire à l'animation de l'espace de concertation de Pétale 07.

Le financement en 2017 des deux postes d'animateurs est le suivant.

- L'OCCE finance le poste d'animateur de Briec Mevel sur la base suivante :
 - ✓ 10K€ du financement SPPA : obtenu pour trois ans sur la période 2015-2017, ce financement s'achève donc fin 2017.
 - ✓ 10K€ du Conseil départemental, mobilisés en cofinancement du SPPA. Le renouvellement de ce financement après la fin du SPPA est à l'étude. Le principe de sa poursuite sur 2018, en parallèle de la démarche d'accompagnement DLA, est envisagé.
 - ✓ 20K€ du PIA

- Le MAT 07 finance le travail d'animation territoriale, gestion de ressources pédagogiques et formation des acteurs. Ces missions sont assurées par Marie Simon et Yann Sourbier, sur le mode de financement suivant :
 - ✓ 18 K€ du Conseil départemental, adossé à la période de financement PIA
 - ✓ 5 K€ du PIA
 - ✓ 10 K€ de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
 - ✓ 7K€ de poste Fonjep
 - ✓ 5K€ d'autofinancement (chiffre d'affaires)
- Et pour son rôle d'animatrice de Pétale :
- ✓ 18 K€ du Conseil départemental, adossé à la période de financement PIA
 - ✓ 7K€ de poste Fonjep
 - ✓ 5 K€ du PIA (pour le fonctionnement)

Par ailleurs, la fiche 5,4 du programme AJIR financée, dans le cadre du PIA, par l'ANRU alloue 62.25K€ par an pendant 4 ans sur deux objectifs :

- La structuration du réseau Pétale 07 (soit les 25K€ mentionnés ci-dessus répartis entre l'OCCE et Le Mat)
- Le soutien à des projets innovants d'EEDD, soit 37.25K€ répartis entre Le Mat, la Frapna et le PNR des Monts d'Ardèche

La répartition de ce financement est actée pour l'année 2017 et susceptible d'évolution pour les années suivantes.

Le développement de ces 10 actions innovantes est conditionné par l'identification de financements complémentaires puisque le PIA ne finance les actions qu'à hauteur de 50% maximum. Par ailleurs, seules les 4 structures signataires de la convention avec le PIA (OCCE, Le Mat 07, la Frapna, le PNR des Monts d'Ardèche) peuvent mettre en œuvre des actions.

La première action identifiée est portée par Le Mat, sur la déclinaison ardéchoise du projet national *Le Grand Secret du Lien*. Ce projet identifié sur deux années est estimé à 60K€. Le montage financier est le suivant :

- 14.5 K€ de PIA
- 40 K€ de financement leader (en cours d'instruction, passage en commission le 13/06)
- 13 K€ d'autofinancement : ces 13 K€ pourraient être alloués par l'association nationale Le Grand Secret du Lien suite à l'opération de financement participatif en cours qu'elle réalise.

La Frapna met en place une manifestation, les Rencontres nature-culture, pour laquelle elle va mobiliser un groupe de jeunes adultes dans l'organisation et l'animation de ce rendez-vous, intitulé La Métamorphose culturelle. Le PNR étudie la possibilité de lancer un dispositif de médiation autour du Parcours artistique le Partage des eaux pour le financement de projets à l'attention des jeunes, qui pourrait voir le jour à l'automne 2017.

F. DONNEES SYNTHETIQUES DES STRUCTURES DU COLLECTIF PETALE IMPLIQUEES DANS LA SOLLICITATION DLA

Le premier tableau page suivante présente les données synthétiques des deux associations portant l'animation du Collectif. Le tableau page suivante présente les données synthétiques des trois autres associations ayant sollicité le DLA.

	Le Mat 07	OCCE 07
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'accueil (scolaires, ALSH, MAS, formations et week-end thématiques, accueils en gîtes) • Mise en œuvre de projets européens dans le cadre d'Erasmus + • Formation et animation territoriale : centre de formation (compagnonnage, ambassadeurs du jardinage, HACCP, gastronomie de la garrigue, associations et collectivités, permaculture), animation du Collectif Pétales 07, actions « coins nature pour tous » • Participation à la vie au Viel Audon et autres acteurs du site 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des coopératives : 408 coopératives en activité, gestion comptable et financière, accompagnements par les salariés et administrateurs de l'association • Actions pédagogiques du « siège » : Lire-Elire, séjours coopératifs ; interventions à la demande des enseignants sur des jeux coopératifs, sur l'éducation à l'environnement et au développement durable, sur une action Théâ (théâtre) • Formations : prestations de formations • Développement de partenariats • Co-animation du Collectif Pétales 07 depuis février 2015
Gouvernance	<p>Conseil d'administration de 9 membres ; Président : Gérard Barras Administratrice impliquée dans le suivi de Pétales 07 : Claire GIRAUD Co-Direction : Yann Sourbier (formation) et Colin Charvet (accueil)</p>	<p>Conseil d'administration de 12 membres Présidente : Patricia Manzagol Pas de direction salariée Administrateur impliqué dans le suivi de Pétales 07 : Christian Astier</p>
Emploi 2016	11 salariés (10,16 ETP) dont 6 en CDI et 5 en CDD ; trois salariés bénéficient d'aide à l'emploi	3 salariés (2,5 ETP) dont une salariée mise à disposition par la Fédération nationale et deux salariés en CDI
Indicateurs économiques et financements (2015 ou 2016)	<p>Chiffre d'affaires : 229 K€ Subventions : 181 K€ Produits d'exploitation : 436 K€ Résultat d'exploitation : 25 K€ Résultat net : 28 K€ Fonds propres : 255 K€ Trésorerie nette : 162 K€</p>	<p>Chiffre d'affaires : 612 K€ Subventions : 377 K€ Produits d'exploitation : 1 022 K€ Résultat d'exploitation : 61 K€ Résultat net : 38 K€ Fonds propres : 441 K€ Trésorerie nette : 468 K€ (décentralisée)</p>
Enjeux en lien avec le Collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration de la viabilité économique de la structure en 2015 ➤ Meilleure couverture des coûts d'animation du Collectif par le maintien du poste Fonjep, le soutien du Département et le projet PIA ➤ Essaimage des pratiques pédagogiques de l'association sur le territoire par l'accompagnement et la formation des acteurs ➤ Faire profiter le local par son implication dans les réseaux régionaux et nationaux (EEDD, ESS, Education populaire) ➤ Position stratégique centrale du Mat dans le processus de construction du Collectif Pétales 07, en lien avec son implication dans l'animation du Collectif mais également dans la participation à de nombreuses actions et évènements EEDD et en lien avec l'investissement dans les groupes de travail thématiques du Collectif 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de la reconnaissance des actions menées, renforcement du partenariat avec la DDCS, baisse des projets de séjour mais nouvelle dynamique de l'action Théâ ➤ Nouvelle dynamique d'investissement dans l'animation du Collectif depuis l'arrivée de Briec Mevel ➤ Poursuite de l'investissement de l'OCCE conditionné par les financements alloués à l'animation du Collectif en 2018 et à l'évolution plus générale des associations départementales OCCE

	V.I.E.	FRAPNA 07	Polénergie
Objet social	Promouvoir le respect de l'humain, celui de son environnement, le respect des différences et la biodiversité.	Défense, protection, sauvegarde de la faune, de la flore, de l'environnement, du milieu naturel et des paysages	sensibiliser, informer tout public, promouvoir et pérenniser la maîtrise des énergies, l'utilisation des énergies renouvelables et le développement durable
Activités	<ul style="list-style-type: none"> L'association s'engage dans des réflexions et des actions mettant en lien les problématiques sociales et la nature Ateliers de jardinage thérapeutique Ateliers d'animation et de promotion de l'EEDD auprès d'établissements sanitaires et sociaux, auprès de centres sociaux, d'écoles et à l'attention du jeune public Ateliers éco-citoyens ; club intergénérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaires, études et expertises naturalistes, gestion d'espaces, partenariats privés et publics, médiation et concertation Veille et action juridique : animation d'un réseau de correspondants, participation à des réseaux, actions en justice, contribution aux évolutions réglementaires, avis et suivis de commissions Sensibilisation : éducation à la nature et à l'environnement, information et sensibilisation de différents publics (scolaires, groupes, grand public...) ; animation de groupes de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Information et Sensibilisation : portage de l'EIE de l'Ardèche, animations, communication Lutte contre la précarité énergétique : dispositif d'auto-rénovation accompagnée, animation réseau EcharPE 07, suivi des consommations dans le cadre du FUL Accompagnement porteurs de projet, organisation de rencontres pour les professionnels du secteur du bâtiment et de l'énergie, mobilisation des copropriétés sur la rénovation énergétique, accompagnement de collectivités...
Gouvernance	Statut associatif Conseil d'administration de 6 membres Présidente : Jeanne Zaghet Coordinateur salarié : Nicolas Husson	Statut associatif ; Conseil d'administration de 21 membres ; Président : Frédéric Jacquemart Alain Ladet : Responsable Etudes Elise Thélémaque : Responsable Veille Sandra Compère : Responsable Sensibilisation Bérangère Aillaud : Responsable administratif	Statut associatif Conseil d'administration de 12 membres Président : Paul Bombrun Directeur : Joseph Bourez
Emploi 2016	Trois salariés (2,22 ETP) dont 1 CDI et 2 CDD CAE-CUI	6 salariés (5 ETP) , 4 CDI, 2 CDD	13 salariés (12,09 ETP) , tous en CDI, un poste CUI
Indicateurs économiques et financements (2015 ou 2016)	Chiffre d'affaires : 38,4 K€ Subventions : 41,6 K€ Produits d'exploitation : 80,5 K€ Résultat d'exploitation : -1,3 K€ Fonds propres : 0,5 K€ Trésorerie nette : 1,2 K€	Chiffre d'affaires : 34,1 K€ Subventions : 212,9 K€ Produits d'exploitation : 264,9 K€ Résultat d'exploitation : -9,7 K€ Résultat net : 47,7 K€ Fonds propres : 108,1 K€ Trésorerie nette : 11,7 K€	Chiffre d'affaires : 15,7 K€ Subventions : 515,2 K€ Produits d'exploitation : 547,3 K€ Résultat d'exploitation : -17,3 K€ Résultat net : -3,8 K€ Fonds propres : 176,7 K€ Trésorerie nette : 48 K€
Perspectives et enjeux	Enjeu d'arrêt des contrats aidés et de pérennisation des deux postes en CDD	Perte d'exploitation importante en 2014 ; retour à l'équilibre en 2015 ; suppression poste direction en 2016 ; baisse de 80% du financement régional 2017	Processus en cours de transformation en ALEC pouvant modifier la gouvernance et le modèle économique de la structure

G. ENJEUX ET PROBLEMATIQUE DE STRUCTURATION DE PETALE 07

1. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE

a) Articuler les trois dimensions du projet

L'originalité de Pétales 07 est de faire coexister :

- ⇒ un espace de concertation, de médiation, de mise en commun avec le souci de développer de l'efficacité, de l'optimisation et de la cohérence dans les actions ;
- ⇒ un réseau d'acteurs de l'EEDD le plus diversifié possible (associations, collectivités, entreprises...) qui se connaissent, se reconnaissent et apprennent à travailler ensemble ;
- ⇒ un collectif stratégique qui cherche à faire émerger collectivement une stratégie départementale de l'EEDD adaptée à l'Ardèche ;

Le Collectif s'est construit peu à peu avec ces trois dimensions, en se nourrissant des expériences menées sur les autres territoires et à d'autres échelles. L'enjeu actuel du Collectif est de rester articulé, de ne pas choisir mais mener de front, en complémentarité et en cohérence, ces trois dimensions de concertation-médiation, d'échanges et de vision stratégique. Approfondir encore davantage la définition de ces trois fonctions, leur logique propre et leur articulation apparaît ainsi au cœur de l'enjeu de structuration du projet du collectif Pétales 07.

b) Conforter la dimension territoriale et multipartenariale

Le Collectif Pétales 07 s'est structuré à l'échelle d'un département, l'Ardèche, en mobilisant des institutions de toute nature et tout objet. Le développement stratégique du réseau sur l'ensemble du territoire dans les prochaines années va supposer d'accentuer, de clarifier ou d'explicitier les formes de travail expérimentales initiées par le Collectif depuis sa création. Parmi ses formes de travail collaboratives, on peut citer :

- La pratique de l'itinérance pour l'animation afin de pouvoir aller vers les acteurs de terrain et créer des liens entre les membres du Collectif : l'enjeu notamment de développement stratégique du Collectif dans le Nord du Département reste important pour les années à venir ;
- La mobilisation d'outils spécifiques adaptés au travail en distanciel et dématérialisés
- La recherche d'une construction des actions et des décisions par la logique d'inclusion et du consensus pour éviter la mise en concurrence des acteurs
- Un mode de fonctionnement s'inspirant des ressorts de l'intelligence collective : l'architecture invisible du collectif est tissée dans les interactions développées entre ses membres, le principe de hiérarchisation horizontale favorise la coopération entre les membres, la vision de chaque membre s'inscrit dans une vision collective.

Ces éléments amènent le Collectif à s'interroger sur les moyens et modalités nécessaires pour développer la communication, essentielle au fonctionnement de telles démarches, mais aussi pour la construction de processus.

Dans le même temps, ce mode de fonctionnement et la nature multipartenariale du Collectif, s'ils favorisent la capacité d'adaptation et d'innovation, sont également des révélateurs (plus que générateurs) de tensions entre les membres. Ces tensions ne naissent pas de la construction du Collectif la plupart du temps mais de divergences stratégiques ou de positionnement, notamment entre certains acteurs associatifs et certaines institutions publiques. Le collectif rassemble certes des acteurs aux objectifs communs autour de l'EEDD, mais les cœurs de métier de chacun peuvent entraîner certaines postures stratégiques divergentes entre structures à vocation principale de protection, de conservation ou d'éducation à l'environnement. Par ailleurs, selon les acteurs, le terme d'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement durable) peut revêtir des nuances sensibles, entre éducation à

l'environnement, à la nature, au territoire, à la transition ou au développement durable. D'autre part, la tendance à la généralisation de la mise en concurrence, par appel à projet ou par appels d'offres, et les modalités de la mise en œuvre de cette concurrence (concernant les modalités de transparence de certaines démarches) peuvent placer les membres du Collectif en porte-à-faux. La circulation de l'information, permise ou facilitée par le Collectif, entre acteurs associatifs permet de limiter les tensions mais crée régulièrement des polarisations entre acteurs associatifs et institutions publiques. Enfin, le mode de fonctionnement de certaines administrations publiques, le cloisonnement des services et la logique d'autonomie de ces mêmes institutions sont des dimensions à prendre en compte dans le développement des partenariats sur la promotion de l'EEDD.

L'enjeu pour le Collectif d'un développement stratégique est de pouvoir trouver un moyen de conserver à la fois les principes de fonctionnement organique et multipartenarial mis en œuvre jusqu'ici en dépassant les tensions inhérentes aux rapports de force entre les différents acteurs.

c) Poursuivre la mobilisation de financements

Un second enjeu majeur de développement stratégique pour le Collectif est la mobilisation de financements pour son fonctionnement mais aussi pour la réalisation de nouveaux projets ou actions innovantes, transectorielles, sur l'EEDD.

Les contraintes administratives sur la mobilisation des financements publics (taux d'intervention, mobilisation d'autofinancement, structures porteuses de la réalisation, etc...) constituent aujourd'hui des freins limitant le déploiement d'actions d'EEDD par le Collectif. Dans le même temps, la recomposition des compétences issues de la loi Nôtre ainsi que les alternances politiques ont modifié ces deux dernières années le financement des acteurs de l'environnement et ont fragilisé certains acteurs associatifs. Le Collectif estime que la montée en compétences des intercommunalités pourrait être un levier pour accompagner le développement de l'éducation à l'environnement et qu'une réflexion serait nécessaire pour envisager les moyens à mettre en œuvre pour développer des partenariats. L'évolution de Polénergie en Alec (statut associatif avec une implication nécessaire des collectivités et des élus, au côté des associations, dans une organisation en collèges) est un témoin intéressant de ce processus, qui peut nourrir la réflexion stratégique du collectif. La mobilisation par de nombreuses structures associatives de bénévolat pour la mise en œuvre des actions ou encore pour leur investissement dans le Collectif n'est pas extensive. Ainsi, la possibilité de financer ces investissements sera-t-elle cruciale pour le développement d'actions par les membres du réseau et pour la pérennisation du Collectif lui-même.

d) Réunir et consolider des compétences en ingénierie

Un autre enjeu majeur de développement stratégique du Collectif repose sur le nécessaire recours à des compétences en ingénierie de projet et en ingénierie d'animation. Ces compétences sont rendues encore plus cruciales pour des modes d'organisation complexe telle celle actuellement mis en œuvre par le Collectif et par les contraintes d'accès au financement. Ces contraintes supposent pour les membres, qu'ils soient privés ou publics, de disposer des compétences en ingénierie de montage de projet sur financements publics et en gestion de fonds publics.

2. ENJEUX DE STRUCTURATION

a) La nature du projet : décroisonnement, multipartenariat, souplesse d'investissement

Le projet du Collectif Pétale 07 est caractérisé par plusieurs principes que ses membres et notamment ceux du groupe Gouvernance s'efforcent d'appliquer depuis sa création :

- ⇒ Le premier principe est celui du *décloisonnement* : ce décroisonnement concerne non seulement les secteurs d'activité, au sens où l'éducation à l'environnement n'est pas seulement une question mobilisant les acteurs de l'environnement mais transversale à l'ensemble des champs

d'action, ainsi que la nature des institutions. En effet, par évolution avec les premières dynamiques de réseaux des années 90 et 2000, le Collectif Pétale 07 s'est construit sur l'intégration d'institutions très diverses dans leur nature et leurs objectifs.

- ⇒ Le second principe est celui du *multipartenariat* : en lien avec la dimension de décloisonnement évoquée, le Collectif s'est construit sur la mobilisation de différentes institutions, mobilisées de manière diverse dans les groupes de travail et développant entre elles des actions de toute nature. Les partenariats tissés relèvent de toutes les formes d'action possible : financement, formation, prestation, animation, expertise, etc...
- ⇒ Le troisième principe du projet est sa *souplesse* de fonctionnement et la possibilité d'investissement différentiel dans leur nature et dans le temps de ses différents membres.

Ces trois éléments sont autant de repères pour la structuration du Collectif que ses membres, au premier rang desquels les structures porteuses de son animation, souhaitent préserver et intensifier dans le travail envisagé sur cet axe. L'un des écueils notamment que souhaitent éviter les membres du Collectif est une évolution du type de certains CPIE, considérés comme trop centralisés et hégémoniques, qui ne permettrait pas de remplir les dimensions actuelles du projet collectif mené par Pétale 07.

b) Les freins à la structuration actuelle

(1) Lisibilité

L'un des premiers freins identifiés à la structuration actuelle est le manque de lisibilité du Collectif et de ses actions. Ce manque de lisibilité relève de plusieurs registres : manque de lisibilité sur la délimitation actuelle du Collectif (qui est dedans, qui n'est pas dedans), manque de lisibilité sur son mode de fonctionnement, manque de lisibilité sur les mécanismes d'allocation des financements obtenus, manque de lisibilité également sur son projet stratégique à moyen terme.

(2) Reconnaissance

Intrinsèquement liée au manque de lisibilité, la reconnaissance et la visibilité insuffisante du Collectif et de ses actions sont pointées par ses membres. Ce manque de visibilité est à géométrie variable : d'un côté, si certaines collectivités locales ont pris l'habitude de communiquer à partir de liste mails des membres du groupe, d'autres acteurs, souvent hors secteur environnemental, ne connaissent qu'insuffisamment ce que peut proposer le Collectif et ses membres. Le Collectif est ainsi plus reconnu comme réseau, voire espace de concertation, mais nettement moins qu'en tant que centre ressources ou prestataires de service de formations ou d'animations. Ce déficit de visibilité aurait également pour conséquence de ne pas être informé ou destinataire de projets ou d'appels à projets qui seraient susceptibles d'être mis en œuvre par les membres du Collectif. Enfin, ce manque de reconnaissance s'affirme également dans des relations partenariales jugées insuffisantes avec certains acteurs d'importance telle l'Education Nationale. Plus généralement, le Collectif est passé d'une phase où des groupes de travail thématiques permettaient de mobiliser des institutions et de les faire participer à leur dynamique à une phase où les acteurs associatifs s'inscrivent dans des espaces institutionnels existant pour y représenter les enjeux de l'EEDD. Cela dit, dans la pratique, beaucoup de structures ont du mal à être présentes dans ces différents espaces et les animateurs du Collectif ne peuvent compenser ce déficit de représentation. La question de la représentation est un enjeu en tant que tel de la structuration future du Collectif car actuellement des membres peuvent ne pas se sentir légitimes ou conscients pour porter cette représentation ou, à l'inverse, ne pas être considérés comme légitimes pour la porter en raison de l'historique de leurs relations institutionnelles.

(3) La mobilisation des moyens financiers

L'un des éléments forts amenant à cette volonté de réfléchir à une nouvelle structuration du Collectif est la captation de nouveaux financements pour l'animation et surtout la mise en œuvre d'actions. En effet, l'absence de structuration juridique constitue un frein dans la mobilisation de financements. Les

montages actuels passant par différentes structures porteuses sur l'animation ou la mise en œuvre d'action sont des constructions ad hoc, souvent coûteuses en temps et en énergie des acteurs concernés et ne donnant pas toujours pleinement satisfaction, comme le soulignent les difficultés d'élaboration et de déploiement des 10 actions innovantes prévues dans le conventionnement avec le PIA. De plus, les échéances sur le financement de l'animation marquées par l'arrêt fin 2017 du financement SPPA, constituent un enjeu majeur pour l'avenir du Collectif. La fragilité des modèles économiques des deux structures porteuses ne leur permettra pas de s'engager dans la poursuite de l'animation sans moyens financiers identifiés.

(4) Complexité des processus de décision

Le mode de fonctionnement organique actuel fondé sur l'horizontalité du processus décisionnel, la libre adhésion de chaque membre mais aussi le caractère informel de son engagement présente des avantages mais également des inconvénients parmi lesquels on peut citer la complexité et la lourdeur sur les prises de décisions freinant la mise en œuvre de certaines actions opérationnelles. Le lent processus qui s'est amorcé sur la sollicitation du DLA en constitue l'un des exemples.

(5) Dispersion des initiatives, perte de cohérence et d'efficacité, découragements, déséquilibres des contributions

Parmi les autres freins à la structuration actuelle, la dispersion des initiatives mais aussi une certaine perte d'efficacité et un déséquilibre dans les contributions à la construction collective sont des éléments importants à prendre en compte. Le manque d'efficacité est constaté sur certaines actions de partenariat où des doublons doivent être mis en place parce qu'un membre du Collectif n'est pas forcément habilité ou ne se sent pas habilité à représenter le Collectif. Le déséquilibre des contributions s'exprime plus spécifiquement dans l'engagement de membres du Collectif dans les instances informelles d'animation et de pilotage. Ces instances reposent fréquemment sur les mêmes acteurs, souvent associatifs, par ailleurs fragilisés dans leur modèle économique actuel.

c) Les moteurs d'une évolution de la structuration actuelle

Parmi les moteurs avancés pour faire évoluer la structuration du Collectif, au-delà des freins à son mode de fonctionnement actuel présentés plus haut, il faut notamment citer :

- ⇒ **La mutualisation de moyens** : cette dimension est un enjeu fort d'évolution de la structuration actuelle du Collectif. Elle porte à la fois sur les moyens financiers, la communication mais aussi le matériel. Par exemple, le Mat dispose d'une Roulotte Cocotte (réalisée à plusieurs structures du collectif), outil d'animation de Coins nature mobilisé pour réaliser des formations dans des ALSH du Sud Ardèche. Or le Mat ne peut pas sillonner l'ensemble du Département par contrainte de temps et de moyens. Le prêt de cette Roulotte à une autre structure du collectif nécessiterait d'organiser les questions de responsabilité, d'assurance et de mutualisation des compétences techniques et pédagogiques.
- ⇒ **Structurer le Collectif pour retravailler le projet de Pétale 07** et ne pas laisser l'EEDD cantonnées aux structures environnementales : un autre moteur important d'une nouvelle structuration est de réinterroger le projet de Pétale 07 au vu des évolutions du contexte institutionnel actuel. Les trois niveaux du Projet Pétale (réseau, collectif, espace de concertation) ne sont pas aujourd'hui forcément compris et visibles par tous les acteurs concernés et tous ne s'en emparent pas ou n'y voient pas leur intérêt. L'élaboration d'un nouveau projet stratégique est intimement liée à la réflexion à mener sur l'évolution de la structuration actuelle du réseau.
- ⇒ **Développer des logiques inclusives, réduire les rapports de force** : cette dimension constitue un vecteur important de la nouvelle structuration à identifier, sans quoi les rapports de forces historiques, institutionnels et ceux générés par les tensions sur l'accès au financement risquent de prendre le pas sur la dynamique engagée. Dans le même temps, des positionnements stratégiques divergents affleurent entre membres du Collectif sur cette question, certains étant

partisans d'un développement d'une dynamique associative qui serait plus à même de porter le projet de Pétale 07.

d) Les points de vigilance

Deux points de vigilance majeurs sont soulignés dans l'engagement de cette réflexion sur une évolution de la structuration du Collectif :

- ⇒ Le premier point de vigilance concerne **le positionnement des structures publiques** : d'une part les acteurs historiques du Collectif souhaitent préserver et développer l'implication de structures publiques, administrations et collectivités locales, dans la dynamique de Pétale 07. D'autre part, l'engagement différentiel des institutions publiques et en leur sein des techniciens et des élus constituent un point d'alerte pour la suite du processus.
- ⇒ Le second point de vigilance est consubstantiel à la nature de la dynamique engagée depuis 2009 et concerne **le risque d'instrumentalisation** du Collectif par une institution, publique ou privée. Le Collectif est conçu par ses membres comme un outil et ne saurait, pour eux, constituer un instrument au service d'une logique de type CPIE ou d'une plateforme parapublique à finalité institutionnelle ou commerciale.

C'est pour répondre à ces enjeux de développement stratégique et de structuration qu'un groupe de membres associatifs du Collectif Pétale 07 sollicitent un accompagnement collectif du DLA.

II. CAHIER DES CHARGES DE L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

A. CAHIER DES CHARGES ET RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

Appui à la définition d'une nouvelle structuration du Collectif Pétales 07 cohérente avec son projet de développement stratégique

L'objectif de cet accompagnement collectif est **de définir une nouvelle structuration du Collectif Pétales 07 qui soit cohérente avec son projet de développement stratégique**. Ce projet de développement stratégique est à définir en articulation avec la réflexion portant sur la structuration.

Eu égard à la nature multi-acteurs du Collectif Pétales 07, le DLA sollicite la constitution d'un groupe projet représentatif et mandaté par les membres du Collectif pour s'engager dans cette réflexion. Ce groupe projet sera l'interlocuteur du consultant.

1. PHASE 1 : DEFINITION D'UNE NOUVELLE OPTION DE STRUCTURATION DU COLLECTIF PETALES 07

Dans un premier temps, le consultant approfondira les enjeux de développement stratégique du Collectif, les limites de la structuration actuelle à la mise en œuvre de son objet, les facteurs favorables et conditions à réunir pour une évolution de cette structuration.

De manière plus spécifique, le consultant mettra à plat avec le groupe projet les éléments suivants :

- Le projet du Collectif Pétales 07, les points de convergence et points de divergence
- Le périmètre du Collectif, la réalité d'adhésion ou d'appartenance de ses membres, les contributions des membres au développement des actions
- Les axes de développement stratégique et leur mise en œuvre depuis 2014 : réalisations, échecs, questions posées, etc.
- Les modes de financement du Collectif, leurs impacts en faveur du développement des actions, leurs contraintes
- Le mode de gouvernance du Collectif : modalités de prises de décision, instances formelles et informelles, jeux institutionnels et logiques centrifuges, pilotage opérationnel des actions
- Les instances d'animation du Collectif et de ses groupes de travail : modalités de fonctionnement, difficultés rencontrées, efficacité et limites de leur action, interactions entre les logiques institutionnelles de chaque membre animateur et sa contribution à l'animation du Collectif et de ses instances
- Non exhaustif

L'objectif n'est pas la réalisation d'une étude du Collectif mais d'une analyse visant à dégager des axes opérationnels d'évolution de sa structuration.

Sur la base de cette analyse approfondie, le consultant accompagnera le groupe projet à :

- ⇒ **Actualiser ou préciser les axes de développement stratégique du Collectif** : le consultant n'aura pas à redéfinir l'ensemble du projet d'orientation élaboré en 2014 car ce travail dépasserait le temps alloué à cette mission. Dans le cas d'une nécessaire réécriture du projet stratégique, le groupe projet mobilisera l'appui du Graine Auvergne Rhône Alpes pour réaliser cette action. Il s'agit ici de préciser et/ou actualiser les axes d'orientation stratégique déjà élaborés.
- ⇒ **Définir une option ou plusieurs options de structuration du Collectif Pétales 07** répondant aux axes de développement stratégique précisés. Ces options de structuration n'impliquent pas forcément une structuration juridique mais la formalisation d'un fonctionnement. Par ailleurs,

le périmètre de la structuration pourra être différent en fonction des options. Ces différentes options auront pour objectifs génériques de renforcer la concertation, de mieux asseoir économiquement le Collectif et ses actions et de donner une légitimité de représentation aux membres du Collectif.

Seront identifiés notamment pour chaque option:

- ✓ Les objectifs stratégiques correspondant à chaque option de structuration
- ✓ Le bilan coûts/avantages de chaque option
- ✓ Les principes à respecter et conditions à réunir
- ✓ L'architecture juridique (éventuellement), institutionnelle, organisationnelle, économique et financière de la nouvelle structuration
- ✓ Les impacts possibles à anticiper (institutionnels, politiques, juridiques, économiques, fiscaux, etc...)

Le consultant s'attachera dans cette phase à consulter et impliquer les membres du groupe projet afin de s'assurer de l'appropriation de la réflexion par ce groupe. Il pourra alterner temps individuels et collectifs au besoin.

Le consultant prendra attache avec les principaux financeurs et partenaires du Collectif Pétale 07 afin de prendre en compte les attentes et points de vigilance des différents financeurs. Le consultant pourra au besoin consulter les réseaux (Graine notamment, UNCPIE etc..) pour échanger sur les expériences menées sur d'autres territoires notamment.

Puis le consultant accompagnera la prise de décision du groupe projet sur la sélection d'une nouvelle option de structuration. Il est entendu que le consultant n'aura pas la responsabilité de vérifier l'adhésion des membres du Collectif Pétale 07 au choix réalisé. Cette responsabilité relèvera du groupe projet lui-même.

2. PHASE 2 : DEFINITION DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE L'OPTION DE STRUCTURATION RETENUE

Cette phase 2 sera mise en œuvre en fonction des résultats de la phase 1 et notamment du choix effectif d'une option de structuration et du souhait du groupe projet de poursuivre l'accompagnement.

Une fois l'option de structuration choisie, le consultant aidera le groupe projet à décliner concrètement le plan d'action de mise en œuvre de la nouvelle structuration en déterminant les actions à mener, les acteurs chargés de leur mise en œuvre, le calendrier.

Notamment il aidera le groupe projet à :

- ⇒ Identifier la nouvelle architecture et organisation des instances décisionnelles et des instances d'animation opérationnelle (du Collectif et de ses groupes de travail) : il s'agira de clarifier et formaliser les modalités d'appartenance et de représentation du Collectif, les nouveaux circuits de décision, le cadre d'arbitrage des nouveaux projets, les modalités d'animation du Collectif et des groupes de travail, les compétences nécessaires à mobiliser pour assurer les missions, etc.
- ⇒ Clarifier la stratégie de mise en œuvre des axes de travail du Collectif Pétale 07 : il s'agira notamment de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre, de préciser l'organisation des activités sur les différents lieux, les critères d'engagement de nouveaux partenariats, non exhaustif
- ⇒ Réaliser une projection économique du Collectif Pétale 07 sous cette nouvelle structuration (budget de l'animation du Collectif et de ses groupes de travail)

Il est entendu que le consultant n'apportera pas de conseil juridique spécialisé, en matière de droit des organisations, de droit social ou de droit fiscal. Si de tels besoins étaient constatés, le Collectif Pétale 07 aura à solliciter un conseil juridique en parallèle à cet accompagnement.

Résultats attendus de la phase 1:

- ✚ Analyse approfondie des problématiques nées de la structuration actuelle, sur le plan stratégique, en matière de gouvernance, sur les plans institutionnel, opérationnel, organisationnel, matériel, économique et partenariaux.
- ✚ Clarification des axes stratégiques de développement du Collectif
- ✚ Elaboration de plusieurs options détaillées d'évolution de la structuration actuelle en identifiant les objectifs, conditions à respecter, l'architecture institutionnelle, juridique, organisationnelle, économique et les impacts de cette nouvelle structuration.
- ✚ Consultation des partenaires financeurs du Collectif Pétale 07 et, au besoin des réseaux du secteur
- ✚ Aide à la décision du groupe projet sur le choix d'une option de structuration
- ✚ La plénière du collectif Pétale sera sollicitée pour valider les orientations préconisées au cours de la phase 1

Résultats attendus de la phase 2 :

- ✚ Déclinaison opérationnelle de l'option retenue : description précise de la nouvelle structuration, plan d'action de mise en œuvre, calendrier,
- ✚ Identification et formalisation de la nouvelle architecture et organisation des instances décisionnelles et des instances d'animation opérationnelle (du Collectif et de ses groupes de travail)
- ✚ Clarification de la stratégie opérationnelle de mise en œuvre des axes de travail du Collectif (plan d'action)
- ✚ Réalisation d'un budget prévisionnel du nouveau Collectif (budget de l'animation du Collectif et des groupes de travail)
- ✚ La plénière du collectif sera sollicitée pour valider les déclinaisons opérationnelles de l'option retenue en phase 1

B. METHODOLOGIE

Les participants à l'accompagnement sont les membres du groupe projet défini initialement par les membres du Collectif, dûment mandatés pour s'engager dans cet accompagnement et prendre des décisions.

L'intervention du consultant ne se résumera pas à une expertise technique mais il s'agira d'accompagner les structures dans leur travail de réflexion et de construction stratégique et organisationnelle avec des temps d'échanges (apports méthodologiques, réflexion organisée, aide à l'émergence d'idées nouvelles, méthodes d'aide à la décision, etc.) et un travail réalisé par les structures entre deux rencontres ou interventions sur la base du cadre méthodologique défini par le consultant.

La méthodologie de l'accompagnement collectif proposée veillera à :

- Proposer des méthodes d'animation de groupe et de réunion favorisant l'implication de tous
- Respecter la liberté de démarche des membres du groupe projet et l'engagement volontaire des structures dans l'accompagnement
- Proposer un cadre collectif de réflexion clarifiant les règles du jeu pour les participants : partage en confiance des projets, engagement dans l'élaboration de solutions constructives et réalistes, non instrumentalisation des sessions à des fins institutionnelles propres, etc.

C. MODALITES DE PARTICIPATION A L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

- ⇒ **Les interlocuteurs du consultant seront les membres du groupe projet défini et mandaté par le Collectif ; ce groupe projet comprendra au moins 5 structures de l'ESS employeuses**
- ⇒ **Modalités de fonctionnement** : l'ensemble des journées facturées sont des journées sur site collectives ou individuelles
- ⇒ **Durée de l'accompagnement**:
 - Phase 1 : 8 jours
 - Phase 2 (en fonction des résultats de la phase 1) : 6 jours
- ⇒ **Lieu des journées d'accompagnement collectif** : locaux d'un des membres du groupe projet
- ⇒ **Période de réalisation de l'accompagnement collectif** :
 - **Phase 1** : septembre 2017 à juin 2018
 - **Phase 2** : calendrier à définir ultérieurement

D. BUDGET ALLOUE A L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

- ⇒ **Budget de la phase 1 : 8 jours à 1200€ TTC en moyenne la journée d'accompagnement soit 9 600€ TTC. Au moins 3 premières journées seront réalisées sur l'année 2017.**
- ⇒ **Budget de la phase 2 (optionnelle) : 6 jours à 1200€ TTC en moyenne la journée d'accompagnement collective soit 7 200€ TTC**

Ce montant couvre l'ensemble des frais et charges occasionnés par l'exécution de la mission d'accompagnement ainsi que des travaux de préparation et de rédaction afférents. Le prestataire prendra en compte la nécessaire formalisation de documents relatifs à chaque des résultats attendus ainsi qu'un rapport et grille de synthèse pour chaque des phases. Le tarif inclut, pour chaque phase, la tenue d'une réunion de cadrage avec le DLA et les structures de l'ESS inscrites ainsi qu'une réunion de restitution permettant de présenter les résultats et conclusions au DLA en présence des membres du groupe projet.

Structures impliquées dans le Collectif Pélole 07 et dans les groupes de travail (février 2016)

Structures associatives		
1	Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels	Villevieille-de-Berg
2	ADOS	Bourg les Valence
3	Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence	Privas
4	AgriBio Ardèche	Privas
5	Avesud	Rosières
6	Ardèche Afrique Solidaires	Privas
7	Ardèche Durable	
8	Art de rien	Saint-Julien-en-Saint-Alban
9	Artisans du monde	
10	Association Cultures Animations Loisirs Jeux	Aubenas
11	Aux goûts du jour	Joyeuse
12	Avril	Aubenas
13	GDOS / CRIB Ardèche	Privas
14	GEDER Provence	Nyons
15	Centre Social de Bernaudin	Annonay
16	Centre Social Rivière	Les Vans
17	Centre Socio Culturel ACALJ / SEIBEL	Aubenas
18	Centre Socio-Culturel Jean-Marc Dorel	Le Fouzin
19	Centre Social de Tournon	Tournon-sur-Rhône
20	Changement de Cap	Rosières
21	Cie des 7 Vents	Ucel
22	Cie du Théâtre des Chemins	Saint-André de Vais
23	Cie l'Enfant bleu	Nizières
24	Claire d'Étoiles & Brin d'Jardin	Chassiers
25	CLAPAS : roche nature et paysage	Fons
26	Compagnie Zarina Khan	Mirabel
27	Coauteurs rando	Balauc
28	Ecole des Parents et des Educateurs	Aubenas
29	Economix des terrasses	Saint-Michel de Chabrillanoux
30	Educad'eau	Valence
31	Fiorbunda	Saint-Paul-He-Jeune
32	Formation Emploi Avenir Sud Rhône-Alpes	Privas
33	Histoire de nature	Peaugres
34	La Carotte Eboufflée	La Souche
35	La Fage	Montbeloises
36	La forêt des contes en Vocance	Villevocance
37	La Ribambelle	St Marcel d'Ardèche
38	Le Bateleur	Balauc
39	Le Livre de mars et l'herbe folle	Malarce sur la Thines
40	Le Mat Ardèche	Balauc
41	Le Terreau	Cruas
42	Les Acro-Branchés	Annonay
43	Les Connexions Associatives	Alba la Romaine
44	Les Potrons	Villevieille de Berg
45	Ligne Nature	Chassiers
46	Ligue de Protection des Oiseaux 07	Largentière
47	Loisirs Nature Ardèche	Privas
48	Mediacom	Le Teil
49	Mi syrphé mi ralsin	Joannas
50	Paillole	Lablachère
51	Paillolecouvertes	Rompon
52	Pasapah	Vernon
53	Passerelles patrimoniales	Saint-Remèze
54	Pierre feuille oiseaux	Saint-Félix-en-Lyonnais
55	Pisil	Lyon
56	Polenergie	Aubenas
57	Ressourcerie Timaran	Privas
58	RESETe	Payzac
59	Rhaz'isol	Romans-sur-Isère
60	Romans International	Romans-sur-Isère
61	Sam Sap	Aubenas
62	Savoirs de Terroirs	Mirabel
63	Simplex et sauvages	Chirois
64	Site de proximité Sud Ardèche	Rosières
65	Service Technique pour les Activités de Jeunesse	Montélimar
66	Terre et Humanisme	Lablachère
67	Terre Femme	Colombier le Vieux
68	Toilettes du monde	Cardinal
69	Université Populaire Ventoux	Nyons
70	Vivre les Initiatives Ensemble	Ribes
71	Yid	Saint-André de Clergoumont

Collectifs, réseaux et fédérations		
72	Alliance Drôme Ardèche (Réseau des AMAP)	Valence
73	Collectif des Accueils Collectifs de Mineurs en Sud Ardèche	Aubenas
74	Collectif Echos	Bourg les Valence
75	Collectif DisVertCité	Annonay
76	Collectif seraine sans pesticides du plateau de Vernoux	Les Ollières Sur Eyrieux
77	FD CIVAM Ardèche	Mirabel
78	Fédération ardéchoise des centres sociaux	Le Fouzin
79	Fédération des MUC Rhône Alpes - Union bi-départementale 26/07	Villeurbanne
80	Fédération des Œuvres Laïques Ardèche	Privas
81	FRAPNA Ardèche	Largentière
82	GRABNE Rhône Alpes	Lyon
83	Les Petits Débrouillards Drôme-Ardèche	Valence
84	Office Central de la Coopération à l'École Ardèche	Privas
85	Réseau des jardins en partage de l'Ardèche Méridionale	Ribes
86	Réseau des partenaires éducatifs du parc des monts d'Ardèche	Jaujac
87	Réseau Drômolois d'Éducation à l'Environnement	Romans sur Isère
88	Unis-Cité Drôme Ardèche	Valence
Services de l'État		
89	CAF Aubenas	Aubenas
90	Canopi Ardèche	Privas
91	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations Ardèche	Privas
92	Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale Ardèche	Privas
93	Écolecole de Villevocance	Villevocance
94	EPLEPPA Olivier de Serres	Aubenas
95	IREPS Rhône-Alpes - Délégation Ardèche	Privas
96	Lycée hôtelier de Largentière	Largentière
97	Lycée Vincent d'Indy	Privas
Collectivités territoriales		
98	ODORA Centre Ardèche - SMEOV	Saint-Laurent du Pape
99	Communauté de communes Berg et Colon	Villevieille-de-Berg
100	Communauté de Communes Héritage Tournonais	Mauves
101	Communauté de communes Porte de Drôme-Ardèche	Saint-Vallier
102	Communauté de Communes Rhône-Crussol	Guilherand-Granges
103	Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	Bourg-Saint-André
104	Département de l'Ardèche	Privas
105	École du Vert	Saint-Clément
106	Mairie de Champis	Champis
107	Mairie de Colombier le Vieux (TAP)	Colombier le Vieux
108	Mairie de Comas (TAP)	Comas
109	Mairie de Privas	Privas
110	Mairie de Saint-Julien-en-Saint-Alban (TAP)	Saint-Julien-en-Saint-Alban
111	Mairie de St Michel d'Aurance (TAP)	Saint-Michel-d'Aurance
112	Mairie du Teil (TAP)	Le Teil
113	Mairie de Vinezac (TAP)	Vinezac
114	Musée de la Chataignerie	Joyeuse
115	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	Jaujac
116	Pays Ardèche Verte	Peaugres
117	Pays de l'Ardèche Méridionale	Vinezac
118	Pôle tourisme et patrimoine de la Cdc du Pays Beaume-Drôme	Joyeuse
119	SICTOBA de l'Ardèche	Beaulieu
120	Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche	St Remèze
121	Syndicat des Rivières Beaume et Drôme	Piarzoles
122	Syndicat intercommunal de Découverte de l'Environnement et du Territoire	Les Vans
123	Syndicat Mixte Ardèche Claire	Voglie
124	Syndicat Mixte Eyrieux Clair	Le Cheyrol
Entreprises, syndicats et fondations		
125	Ardèche Nature Randonnées	Saint-Alban-Auroilles
126	Ardèche Randonnées	Vais les Bains
127	Ardéline	St Pierreville
128	Bureau Montagne Ardèche Verte	Lalouvesc
129	CEFORA	Lamastre
130	Cartel	Murès
131	Ferme Talou	Peaugres
132	Fondation Nature Vivante	Peaugres
133	L'équitable El Jaco	Ribes
134	Mas de la Vieille	Labastide de Virac
135	Museum de l'Ardèche	Balauc
136	Pôle d'Animaux Nature	Cartres
137	Sylvain Coduri - Pôles Scop	Aubenas
138	Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne, section Ardèche	Aubenas

Plus d'une vingtaine de personnes impliquées de manière individuelle